



Comment devenir conseiller ?

- Être en CM1 et se présenter lors des élections en début d'année.
- Pour cela, prépare une affiche qui reprend tes idées pour la ville. Elle servira à convaincre tes camarades que tu es le bon candidat.



**CONSEIL
D'ENFANTS**

Tous unis pour Boissy



Contact :

Damien Pignon
Animateur du Conseil Municipal d'Enfants

☎ 01.45.10.61.82

☎ 06.03.85.19.98

Email : damien.pichon@ville-boissy.fr



Qu'est-ce que c'est le Conseil d'Enfants ?

Le conseil des enfants est une assemblée constituée d'enfants élus pour 2 ans (CM1 et CM2) qui élaborent des projets dans l'intérêt de l'ensemble des habitants de la ville et sont invités à donner leur avis sur la vie locale.

Cet espace de responsabilité entend favoriser l'éducation citoyenne, la consultation et l'engagement des enfants pour le bien commun.

Exemples de projets

- Sensibilisation au handicap
- Collecte de fournitures scolaires neuves pour les pays défavorisés
- Mise en place de tables de tri dans les cantines et de poubelles de tri (stylos usagés, etc.)
- Sensibilisation à la non-violence
- Rencontres sportives



Comment fonctionne le Conseil d'Enfants ?

- Une commission de travail a lieu toutes les deux semaines par groupe de projets. Lors de cette commission, il faudra élaborer un projet.
- Une séance plénière tous les trimestres avec Monsieur le Maire afin de présenter l'avancée des projets.
- La participation aux vœux du Maire, aux différentes commémorations, aux comités de restauration et comités de pilotage.

C'est quoi une commission ?

C'est une réunion de personnes chargées de travailler sur un projet. Le but est de discuter et de réaliser le projet en question.

